

DOCUMENTS A FOURNIR

Pour les particuliers

- Pièces d'identités (Copie des cartes d'identité ou des passeports ou des permis de conduire)
- Justificatif de domicile (de moins de trois mois) : copie de la facture d'eau, gaz, électricité, ou copie de la quittance de loyer
- Copie des cartes grises des véhicules à enregistrer pour accès au site

Pour les professionnels

- Extrait Kbis ou certificat d'identification au répertoire national des entreprises
- Papier à entête commerciale avec RCS/ SIRET/ et adresse
- Copie des cartes grises des véhicules à enregistrer

La réédition d'une nouvelle carte d'accès sera facturée 10.00 € en cas de perte

Date et signature
et
(cachet de l'entreprise pour les professionnels)

Cadre réservé à l'administration

N° de carte : _____

N° de carte ESPACS : _____

Carte créée par : _____

Propriété et durée de validité

La carte reste de la propriété exclusive de la Communauté d'Agglomération, elle est délivrée pour une durée illimitée. Cependant, la Communauté d'Agglomération se réserve le droit de suspendre à distance la validité de la carte en cas de :

- ◆ Non respect du règlement
- ◆ Dépôt sauvage ou incivilité sur la déchèterie
- ◆ Non paiement des factures de redevance
- ◆ Déménagement non signalé

Comment l'obtenir ?

Remplissez et renvoyez le formulaire ci-contre à la Communauté d'Agglomération qui vous renverra votre carte d'accès sous 15 jours environ.

(tout dossier incomplet ne sera pas traité)

Changement de véhicule, déménagement, perte, vol...

Tout changement doit être signalé par courrier à la Communauté d'Agglomération dans les meilleurs délais ; les services se chargeront alors de modifier les paramètres ou de rééditer une carte.

En cas de déménagement, la carte doit être restituée à la Communauté d'Agglomération.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le Service Déchets Centre Technique de Malafretaz au 04 74 30 82 81

NOUVEAU !

LA CARTE D'ACCES A LA DECHETERIE



DÉBLAIS / GRAVATS



BOIS



DÉCHETS VERTS



Une carte d'accès ?

Les cartes d'accès permettent à la Communauté d'Agglomération de contrôler la provenance des déchets à la déchèterie de St Trivier de Courtes réservée aux habitants et entreprises de son territoire (ex communauté de Communes du canton de St Trivier de Courtes), de mieux appréhender les quantités déposées par les différents usagers.

Sans carte, l'accès à la déchèterie ne sera plus possible.

Pour les particuliers :

1 seule carte par foyer sera délivrée

Pour les entreprises :

1 seule carte par entreprise sera délivrée

Les Limites

Pour les entreprises les dépôts sont limités à 1,100 m3 / semaine

(art R543-67 du code de l'environnement)

Rappel : la déchèterie est ouverte

Lundi :	14 h à 18 h
Mercredi :	14 h à 18 h
Samedi : 8 h 00 à 12 h 00	14 h à 18 h



Quelques règles

- Présenter sa carte d'accès devant la borne à l'entrée de la déchèterie qui permettra le levage de la barrière automatique
- Présenter votre carte au gardien et montrer votre chargement qui doit être trié par type de déchets
- Respecter le sens de circulation et stationner correctement pour éviter de bloquer le passage dans l'enceinte de la déchèterie.
- Décharger rapidement en respectant les consignes de sécurité (laisser les enfants et les animaux dans le véhicule), ne pas monter sur le bord des bennes, ne pas descendre dans les bennes...
- Respecter la propreté du site
- Respecter le gardien et ses consignes ; il est présent sur le site pour vous conseiller et vous orienter. Il est formé et connaît les contraintes de valorisation pour chacune des bennes de matériaux. En respectant ses instructions vous permettez aux déchets triés d'être traités dans le respect de l'environnement.

Pour recevoir votre
carte

Formulaire à retourner dès que possible
à la

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU BASSIN DE BOURG EN BRESSE
Espace de la Carronnière
58 route de Chalon
01560 ST TRIVIER DE COURTES

Particulier

Professionnel

NOM :

PRENOM :

Rue ou Lieudit :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Immatriculation des véhicules à enregistrer :

Véhicule 1 : _____

Véhicule 2 : _____

Véhicule 3 : _____